

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 12 septembre 2017****N°DE170912_91_02****Nombre de conseillers**En exercice : **15**Présents : **10**Votants : **11**

L'an deux mil dix-sept, le **douze septembre**, à dix-neuf heures quinze minutes,
le Conseil Municipal de la **Commune de SIGOULES** dûment convoqué,
s'est réuni en session extraordinaire à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Patrick CONSOLI,
Date de convocation du Conseil Municipal : **05/09/2017**

Etaient présents : M. Patrick CONSOLI, maire, M. Jean-Louis DESSALLES, Mme BEAUMAIN
Chrystelle, M. Norbert AUVRAY, adjoints, Mme Karen VICK, Mme Joëlle LEBERON, Mme Céline
SENDRON-GUERIN, Mme Isabelle BERTOUNESQUE, M. Heinrich BLESSING, M. Aurélien PROUILLAC.

Excusés : Mme Gaëlle BEYLAT-BROUSSE, a donné pouvoir à M. Patrick CONSOLI,
M. Yves SPADOTTO

Absents : Mme Valérie PASERO-MARIA, Mme Sandrine VERGNAC, M. BERTIN Jean-Noël

Secrétaire de séance : Mme Céline SENDRON-GUERIN

**OBJET : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE
A COMPTER DU 04/09/2017**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le règlement intérieur du restaurant scolaire existant.

Il est donné lecture du nouveau règlement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le règlement proposé, annexé à la présente et prenant effet au 04/09/2017.

Ce nouveau règlement annule et remplace le précédent approuvé le 19/01/2017.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
P/copie conforme, Sigoulès le 14 septembre 2017

Le Maire,



Patrick CONSOLI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405344-20170912-DE170912_91_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2017

Publication : 15/09/2017